

AIDE-MECANICIEN EN TUYAUTERIE (CHAUFFAGE)NATURE ET CARACTERISTIQUES DE LA FONCTION

Travaux comportant l'aide nécessaire à un mécanicien en tuyauterie (chauffage) dans l'exécution de tâches simples se rapportant au métier.

Le travail s'accomplit sous surveillance immédiate et selon des directives précises. L'aide est tenu d'exécuter les tâches routinières, préparatoires, accessoires ou secondaires qui font partie de la spécialité de l'employé qu'il assiste, de façon à faciliter à ce dernier l'exercice de son métier. Il est aussi appelé à effectuer certaines opérations lui permettant de se familiariser avec le métier. Le travail est apprécié ou vérifié par l'homme de métier.

Les heures de travail effectuées par l'aide dans l'exercice de ses fonctions entrent dans le calcul de la période d'apprentissage que doit fournir tout apprenti-mécanicien.

EXEMPLES DES TACHES ACCOMPLIES

Aide à l'entretien, à la réparation et à l'installation de la tuyauterie et de l'équipement des systèmes de chauffage à eau chaude et à vapeur.

Coupe, filète et pose du tuyau; perce les murs et les planchers, creuse le sol afin de permettre l'installation ou la réparation de tuyauterie.

Aide à l'installation de réservoirs à eau chaude; pose ou remplace les garnitures servant à assurer l'étanchéité de valves diverses.

Nettoie les parois des réservoirs à eau chaude et des chaudières à vapeur ainsi que les canalisations à l'intérieur de ces dernières.

Seconde l'homme de métier lorsqu'il s'agit de manipuler des objets lourds ou de retenir des pièces dans une position déterminée; lui fournit les matériaux et les outils dont il a besoin.

Nettoie les endroits où travaille l'homme de métier ainsi que l'outillage utilisé pour les travaux; voit à l'entretien de cet outillage.

Transporte les matériaux requis sur les lieux du travail.

Prépare le ciment et bouche les trous faits au cours de certains travaux.

Exécute certaines opérations ou certains travaux dévolus au mécanicien en tuyauterie (chauffage), afin d'apprendre le métier.

QUALITES REQUISES

Connaissance:

de l'outillage et des matériaux utilisés pour les travaux du métier.

Habilités:

à comprendre les directives reçues et à les exécuter avec exactitude;

à effectuer certaines opérations ou certains travaux simples du métier.

Degré minimum d'instruction et d'expérience

Instruction: savoir lire, écrire et parler le français ou l'anglais.

Expérience: quelque expérience comme aide-mécanicien en tuyauterie (chauffage) ou dans un travail analogue.

Le nombre d'aides-mécaniciens en tuyauterie (chauffage) ne devra, en aucun temps, dépasser la proportion de 1 par 1 mécanicien en tuyauterie (chauffage).